

Arrêté n° 2025-15-RH

Tableau d'avancement de l'année 2025
Au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoint administratifs territoriaux ;

Vu la délibération du 18 décembre 2008 n° VIII-10-2008 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité technique ;

Vu les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées en date du 15 juin 2021 après avis du comité technique ;

Vu la liste des agents promouvables établie en date du 28 janvier 2025, 1 agent promouvable, dont 1 femme - 100% et 0 homme-...%)

ARRÊTE

Article 1 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, par ordre de mérite, établi au titre de l'année 2025, le fonctionnaire suivant :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
GUERIN Martine	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe – échelon 10	01/07/2025

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et transmis au Centre de Gestion de Loire Atlantique.

Fait à la Plaine sur Mer,

Le 28 janvier 2025

Danièle VINCENT,
Maire

Notifié le : 30.01.2025
Martine GUERIN

